

Démarches & infos scolaires

Inscriptions scolaires 2022/2023 :



[Formulaire inscription scolaire 2022-2023](#)

1 fichier·s 234.35 KB

[Télécharger](#)



[Note d'inscription scolaire 2022](#)

1 fichier·s 201.37 KB

[Télécharger](#)

Uniquement pour les parents qui optent pour le prélèvement automatique de la cantine :



[Formulaire prélèvement cantine](#)

1 fichier·s 228.24 KB

[Télécharger](#)

Transport scolaire :

Transport maternelles Siorac en périgord – Coux et Bigraoque-Mouzens :

Compléter votre dossier de transport pour l'année 2022-2023 :
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

ou au bureau de la Communauté de communes Vallée Dordogne
Forêt Bessède,
avant le 08 juillet, accompagné d'un versement en espèces,
correspondant à votre demande.

Attention : quel que soit votre moyen d'inscription, la photo
d'identité de votre enfant est obligatoire.

**Dès réception de la carte magnétique, veuillez la remettre à
l'accompagnatrice du bus le jour de la rentrée**

La communauté de communes vous accueille :

Avenue de Sarlat,

24220 SAINT CYPRIEN

du lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30

Tél : 05 53 28 66 00

lydie.guillemin@ccvdfb.fr[/col]

[/row]

Restauration scolaire



Menus équilibrés et variés, produits de qualité, recettes cuisinées « maison », éveil aux goûts, hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

C'est dans cet esprit que sont concoctés des menus 100% Bio, une semaine par mois.

Envie de voir ce que les cuisiniers mijotent pour nos enfants cette semaine ? [Cliquer ici](#)

Mise en place d'une tarification modulée pour les restaurants scolaires depuis Septembre 2019.

La volonté de la communauté de communes est d'améliorer l'accessibilité des services publics scolaires en tenant compte de la situation des foyers les plus modestes.

Lors de la séance du 27 juin 2019, les élus communautaires ont adopté une tarification modulée basée sur les quotients familiaux applicable dès la rentrée 2019.

Toutes les infos sur la note adressée aux parents d'élèves :



[Tarifs restauration scolaire 2022-2023](#)

1 fichier · s 619.88 KB

[Télécharger](#)

www.tipi.budget.gouv.fr

Sur ce site de télépaiement du gouvernement, vous pouvez régler vos frais de :

- **Cantine scolaire**
- **Accueil Périscolaire**

Corinne GILLIER
Chef de service

Permanences : Lundi au vendredi : 8h30-17h mercredi :
8h30-12h30

05 53 28 66 00

06 49 99 00 72

